

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Recueil De Pieces Curieuses Sur Les Matieres Les Plus Interessantes

Radicati, Albert

Rotterdam, 1736

Discours II. De la Doctrine & des moeurs des Apotres & des premiers
Chretiens.

urn:nbn:de:gbv:45:1-444

DISCOURS II.

De la Doctrine & des mœurs des Apôtres & des premiers Chrétiens.

Nous avons vû dans le premier Discours quelles ont été les loix de Jesus Christ; nous verrons dans celui-ci quelle fut la Doctrine que les Apôtres enseignèrent aux Païens & aux Juifs, & nous connoissons qu'elle fut la même qu'ils avoient apprise de Jesus Christ, & que si Jesus Christ prêcha par son bon exemple en observant ses propres loix; les Apôtres furent véritables imitateurs de Jesus Christ, en obéissant à ses commandemens.

On lit dans le second livre de Luc, que les Apôtres enseignoient le Peuple tantôt dans le Temple, tantôt dans les maisons, & souvent ailleurs: Mais comme l'Historien s'étend plus sur leurs actions que sur leur Doctrine, & voulant traiter premièrement de celle-ci, je la chercherai dans les propres écrits des Apôtres; & je ferai voir qu'ils prêcherent la même que Jesus Christ leur avoit prêchée. Voici donc la Doctrine qu'ils prêcherent semblable à celle de Jesus Christ.

La Charité soit sans dissimulation: Aimez vous l'un l'autre avec une charité fraternelle: Exercez l'hospitalité en fournissant le nécessaire aux pauvres. Benissez ceux qui vous persécutent, benissez-les, dis-je, & ne les maudissez point. Soiez tous d'un même sentiment; n'aïez point de pensées hautaines, mais

Act. A.
postolor.
Cap. v.
v. 21. 42.

Epist. ad
Roman.
Cap. xii.
vi. & seq.
ad Ephe-
sios, Cap.
Cap. iv.
vi. 2.
ad Colof-
senses,
Cap. iii.
vi. 12.
13. 14.

I. ad Ti-
moth.
Cap. vi.
vi. 9. 10.
11.

Joan.
Epist. i.
Cap. iii.
vi. 15. &
seq. id.
ib. cap. ii.
vi. 6.

mais humbles. Ne vous vengez point; & si vôtre ennemi a faim, donnez-lui à manger; & s'il a soif, donnez-lui à boire. Vivez avec humilité, douceur & patience, en vous supportant charitablement les uns les autres; soyez donc misericordieux, benins, humbles, doux & patiens, en vous souffrant l'un l'autre, & en vous pardonnant reciproquement les offenses, de même que Jesus Christ vous les a pardonnées; mais sur tout placez dans vôtre cœur la Charité, qui est le lien de la perfection. Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans le piège de plusieurs désirs vains & pernicioeux, qui sont la perte des homes; Car le desir des richesses est la racine de tous les maux: Haïssez-les donc, & aimez la justice, la pieté, la charité & la douceur.

Tels furent les enseignemens de Paul; Pierre & Jaques, ont enseigné les mêmes choses, ainsi je ne les déclare point, pour éviter une réplique; mais voyons ce que Jean enseigna. Qui n'aime point son Prochain, dit-il, n'a point la grace de Dieu; & qui hait son Prochain, est meurtrier. Nous avons connu en celà la bonté & la charité de Jesus Christ, qui sacrifia sa vie pour le bien des hommes; ainsi nous devons sacrifier les nôtres pour le bien de nôtre Prochain. Pour cet effet qui aura du bien & verra souffrir son Prochain faute de necessaire, sans le secourir promptement, sera sans charité, & n'aura point la vie éternelle. N'aimons donc point nôtre Prochain en paroles, mais en effets. Qui se dit Chrétien, doit vivre comme Jesus Christ à vécu. Suivant cette Doctrine, je crois qu'il est moralement impossible de trouver un Chrétien dans le monde, si ce n'est chez les Sauvages,

vages, * parcequ'ils vivent sans ambition, & qu'ils ont le tout en commun parmi eux. Maintenant il me reste à faire voir que les mœurs des Apôtres & des premiers Chrétiens ne furent point différentes de celles de Jesus Christ.

Dans les vies des Apôtres nous lisons qu'ils perseveroient dans la prière tous avec un même esprit; & que les nouveaux convertis étoient perseverans dans la Doctrine des Apôtres, dans la communication, & dans la distribution du pain: Qu'ils vivoient tous ensemble en bonne union, & qu'ils avoient tout en commun. Ils vendoient leurs possessions, & en partageoient l'argent entre eux, selon que chacun en avoit besoin; & chaque jour ils alloient au Temple avec un même esprit, distribuient le pain dans chaque maison, & mangeoient ensemble avec joie & sincérité. Ceux qui croioient en Jesus Christ avoient une même volonté, & personne ne se vantoit de posséder quelque chose, mais le tout étoit en commun. C'est pourquoi nul n'étoit dans l'indigence & ne souffroit, à moins que tous les autres ne fussent indigents & souffrissent en même tems. Car, comme nous avons dit, tous ceux qui avoient des champs, des maisons & d'autres effets, les vendoient, & en apportoient le prix à la société Chrétienne, que les Apôtres distribuient à un chacun suivant son besoin. Dans cette naissante République personne n'étoit distingué d'un autre par dignité, superiorité ou titre; mais les

Chrê-

Act. A-
postolor.
Cap. 1.
vs. 14.

Act. A-
postol.
Cap. 2.
vs. 42.
& seq.

Act.
Apost.
Cap. 19.
vs. 32.
34. 35.

* Vid. Description of the southernmost part of California, and its Inhabitants. by Capt. Shelvocke, a voyage round the World. Cap. 13.



Act. A.
post.Cap. xv.
& alibi
passim.

Chrétiens étoient tous égaux, & s'appelloient Freres.

Les Apôtres ensuite avec le consentement des autres Chrétiens élurent sept homes de bien, aux quels on donna la charge de distribuer le nécessaire aux Fidèles, & ils furent appelés Diacres, c'est-à-dire Distributeurs. Les Apôtres ne voulurent plus exercer cet emploi, parce qu'il leur servoit d'obstacle dans la prédication de l'Evangile. C'est pourquoi ils jugerent que c'étoit plus louable pour eux d'enseigner le peuple, que de recevoir & de distribuer les offrandes. Les Apôtres prirent une telle résolution parcequ'ils craignoient de s'amouracher de ces biens, dont ils avoient l'administration, & que cet amourachement leur eut fait naître le desir d'en conserver la meilleure & plus grande partie pour eux, avec l'envie d'en amasser davantage. Ce qui est finalement arrivé, que les Prêtres se sont emparez des biens des pauvres, selon l'aveu même de St. Grégoire, qui dit; lorsque nous distribuons le nécessaire aux pauvres, nous leur rendons ce qui leur appartient, & nous faisons nôtre devoir, plutôt qu'un œuvre de miséricorde. * Les Apôtres craignirent aussi que la nécessité dans laquelle étoient les Fidèles de recourir à eux pour obtenir ce qui leur étoit nécessaire, pût les rendre orgueilleux, & que l'orgueil ensuite leur eut fait venir l'envie de les dominer, ce qui auroit bouleversé le système de Jesus Christ. C'est donc pour éviter ces dangers presque inevitables que les

* Cum nos necessaria indigentibus ministramus, sua illis reddimus; justitiæque potius debitum, quam misericordiæ opus implemus. GREGOR; in Past. ad mon. lib. 3.

les Apôtres se démirent de l'administration temporelle ; & c'est par ces importans motifs que les Apôtres & les premiers Chrétiens ne voulurent jamais amasser de richesses. Les Apôtres & les Chrétiens modernes cependant ne sont pas si craintifs ; car ils préférèrent les grandeurs, les plaisirs & les commodités de la vie, à la pauvreté & à la peine de prêcher l'Evangile, & ils en laissent le soin aux pauvres Prêtres ; je dis pauvres, parceque ceux qui sont riches, suivent le plus souvent l'exemple de leurs supérieurs. Donc les Apôtres & les premiers Chrétiens furent pauvres, non pas qu'ils manquaient du nécessaire, mais ils n'avoient la propriété d'aucun bien, le tout étant en commun ; qui est ce que Jesus Christ a prétendu nous commander, en nous prêchant la pauvreté. Ils furent humbles, charitables, & pardonnerent à leurs ennemis ; & si je voulois décrire tous les actes d'humilité, de patience & de charité qu'ils firent, & qui se trouvent dans les actes des Apôtres & dans les Auteurs Ecclesiastiques *, un grand volume ne suffiroit pas, bien loin d'un petit Discours, tel que je me suis proposé de faire. Je dirai donc seulement qu'ils s'assistoient cordialement les uns les autres, & qu'ils supportoient patiemment les maltraitements & les persecutions, & sortoient contents de la présence des juges qui les condamnoient, souffrant le tout avec plaisir pour l'amour de Jesus Christ.

Après avoir fait voir quelle fut la Doctrine & quelles furent les mœurs des Apôtres & des
pre-

* Tertul. in Apologetico. Justin. Mart. Apologia 1. & 2. pro Christianis ; Fleury, Des mœurs des Chrétiens.

premiers Chrétiens, je pourois terminer ce Discours; mais je ne puis pas venir à la conclusion si je ne répons premierement à une objection que les Apôtres & les Disciples modernes font pour pallier leurs actions, entièrement opposées aux loix de Jesus Christ. Ils disent donc, qu'ils ne sont pas obligés d'obeir à ce passage si severe del'Evangile, qui commande de présenter la joue gauche à celui qui aura frappé la droite; Parcequ'il faut distinguer dans l'Ecriture les regles de la Morale d'avec les Préceptes: Que qui voudra observer les premieres, fera bien; ceux cependant qui ne voudront pas les observer, ne feront aucun mal. Car Jesus Christ n'a jamais prétendu de priver les hommes du droit naturel qu'ils ont de se defendre, ni d'empêcher à une Societé Chrétienne de faire la guerre à un autre, lors quelle y trouve son avantage, & en un mot que tout est permis contre un ennemi déclaré. * C'est-là la Theologie des Chrétiens modernes qui sont vindicatifs; ceux, d'ailleurs qui n'abondent pas de bile, mais qui sont avarés ou ambitieux, se servent d'une semblable Doctrin pour autoriser leur avarice ou leur ambition: & si quelque Juif ou incrédule leur reproche, qu'ils ne suivent plus l'exemple de Jesus Christ & des Apôtres; ils lui répondent: Que ce seroit une grande temerité que de prétendre d'imiter Jesus Christ, qui se servoit de son Divin pouvoir pour perfectionner ses humaines actions; & une audace inouïe que de prétendre d'imiter les Apôtres qui étoient dirigés par

* Lessius, de Just. lib. 2. Cap. 9. Baldell. lib. 3. disp. 24. Molina, tom. 4. tr. 3. disp. 16.

par le St. Esprit. Avec ces belles raisons ils vivent en Nerons & en Heliogabales, & néanmoins ils veulent être appelés Chrétiens! *

A quoi je repons premierement, qu'il y-a une très grande difference entre les conseils ou admonitions de Jesus Christ & ses Preceptes: Car ceux-ci sont établis sous peine de la damnation eternelle aux transgresseurs, & les autres sont seulement donnez à ceux qui veulent s'en servir, sans qu'ils soient menacez d'aucun châtiment. Jesus Christ, par exemple, dit à ses Apôtres; n'aïez point deux habits; ne portez point de bâton par le chemin, ni de pain: & ailleurs il leur dit; aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent; Car si vous ne pardonnez pas à ceux qui vous ont offensé, on ne vous pardonnera pas non plus vos fautes. C'est ici que tout bon Chrétien peut distinguer les Préceptes d'avec les conseils de Jesus Christ; Car il dit à ses Apôtres, qu'ils ne portassent qu'un habit par le chemin, parcequ'il falloit qu'ils allassent à pied, & qu'ils fissent un long voïage; s'ils s'étoient donc chargez de choses inutiles, ils en auroient été incommodés. C'est pourquoi Jesus Christ qui les aimoit tendrement, leur donna ce conseil, de même qu'un bon Pere le donneroit à ses enfans dans une pareille occasion: & pourtant quoique les Apôtres eussent porté avec eux du pain, ou un bâton, pour se nourrir en chemin faisant,

Luc. Cap.
ix. vs. 3.

Matth.
Cap. v.
vs. 44.

id. Cap.
vi. vs. 15;

* Voyez ce que BAYLE dit dans sa continuation des Pensées diverses; Chap. 125.



Matth.
Cap. xxv.
vf. 46.

fant, & pour s'y réposer dessus, ils n'auroient pas pour cela mérité aucun châtiment; mais s'ils eussent hais leurs ennemis, & tuez leurs persecuteurs, ils n'auroient jamais obtenu le pardon de leurs Péchés; c'est à dire qu'ils auroient été condamnés aux peines éternelles, comme Jesus Christ les en avoit menacé. Pareillement il a menacé ceux qui ne feront pas humbles & charitables. Or il est constant qu'un Legislatteur ne fait jamais de loix sans établir en même tems une punition pour la faire observer: Jesus Christ donc l'ayant établie a déclaré quelles sont ses veritables loix; & personne ne peut se dire Chrétien qu'en les observant.

Joan.
Cap. xv.
vf. 14.

En second lieu je dirai, que si Jesus Christ entant que Dieu, eut commandé des choses impraticables, il auroit été injuste & cruel en condamnant les innocens aux peines éternelles; & entant qu'home, il auroit été un insensé, s'il eut sù, lorsqu'il dit je vous donne cet exemple afin que vous l'imitiez, que personne ne pouvoit l'imiter. Car parmi les hommes sages, certainement on appelleroit fou à lier, celui, qui gallopat sur un bon cheval, prétendroit d'être suivi par des enfans qui seroient au berceau.

Voilà la belle Idée que les mauvais Chrétiens donnent de Jesus Christ aux Infidelles par leurs pitoiables excuses! Jesus Christ cependant ne fut ni insensé, ni injuste, ni cruel, puisqu'il établit des loix très faciles à observer. Car non seulement les Apôtres les observerent, parcequ'ils avoient reçu le St. Esprit, comme disent les faux Chrétiens pour s'excuser; mais elles furent parfaitement observées par les pré-

premiers Chrétiens, quoique les langues de feu ne fussent pas tombées sur leurs têtes, jusqu'à la destruction de Jérusalem. Il est vrai qu'ils commencèrent à se relâcher un peu dans ce tems-là; mais ils continuèrent néanmoins à vivre moralement bien pendant presque trois siècles *: & enfin il y-a eu & il y-a encore au monde plusieurs nations qui les ont suivies, & qui les suivent fort bien, quoiqu'elles n'aient jamais entendu parler de Jesus Christ; & qu'elles n'aient pas besoin d'être reformées, parcequ'elles sont encore dans l'état d'innocence, en suivant les très saintes loix de Nature. Ce que Jesus Christ nous a déclaré en termes fort clairs, lorsqu'il dit; ceux qui sont en santé n'ont pas besoin du médecin, mais ceux qui se portent mal: Je ne suis point venu appeler les justes, mais les Pêcheurs. Par ces paroles Jesus Christ nous apprend qu'il étoit venu en ce Monde pour convertir les méchants, & pour guerir les cœurs des homes corrompus par l'ambition & par l'avarice; mais il nous apprend aussi en même tems qu'il y-avoit des homes qui n'avoient pas besoin d'être convertis, parcequ'ils étoient justes; & d'autres qu'ils n'avoient qu'à faire du medecin, parcequ'ils se portoient bien. Ces homes justes & sains, dont Jesus Christ veut parler, sont ceux qui vivent tranquillement sans envie, sans luxe, & sans richesses; & qui ne connoissant ni superfluité ni indigence, font regner l'équité & la justice parmi eux, aiant toutes choses en commun,

Act. A.
post Cap.
II. v. 3.

Matth.
Cap. IX.
v. 12. 13.

* BASNAGE, Hist. de l'Eglise, liv. I. Chap. 2. 3.
Fleury, des mœurs des Chrétiens, tit. 25. 26.



mun, & étant tous égaux. Ces bienheureux Peuples qu'on appelle sauvages, qui vont tous nus & qui suivent de point en point les très douces loix de Nature, sont les véritables enfans d'Adam innocent, & les véritables disciples de Jesus Christ: Ce sentiment n'est point nouveau, car il y-a long-tems qu'il a été celui d'un Pere de l'Eglise. *

Si Jesus Christ donc a commandé l'humilité & la charité, & a été humble & charitable; Si les apôtres ont enseigné la Doctrine de Jesus Christ, & imité son exemple; & si les premiers Chrétiens pendant trois cent ans ont été les imitateurs des Apôtres; Nous devons positivement croire que les Doctrines qui ont été enseignées du depuis, qui sont absolument opposées à celle de Jesus Christ, des Apôtres & des premiers Chrétiens, & que les mœurs des modernes Chrétiens qui different tant de celles de Jesus Christ & de ses premiers Disciples; nous devons positivement croire, dis-je, que ce ne sont plus ni les mêmes Doctrines, ni les mêmes mœurs, ni en un mot les mêmes Chrétiens: Vu que ceux-là furent humbles; & ceux-ci sont ambitieux. Ceux là furent charitables & mépriserent les richesses; ceux-ci sont cruels & avarés. Ceux-là furent doux & patients; & ceux-ci sont malins & vindicatifs. C'est pourquoi on doit plutôt les appeller les ennemis de Jesus Christ & de ses loix, que ses Disciples.

Car Jesus Christ n'a rien commandé qui soit contraire à l'équité & à la vertu; mais il

* Justin. Martir, In Apologia secunda pro Christianis.

HISTORIQ. ET POLITIQ. *Disc. II.* 37

il établit de très sages loix, que si elles étoient
generalement observées, les hommes vive-
roient paisiblement & feroient heureux. Mais
par leur malheur extreme ce n'est plus les
douce loix de Jesus Christ qu'ils observent,
mais celles des Prêtres ses ennemis; loix
cruelles & iniques! qui privent les hommes
de cette liberté qui leur fut accordée par
la Nature & par Jesus Christ, & les ren-
dent misérables esclaves de leur ambition,



C 3

D I S.